

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

À la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 23 novembre 2021 à 20h00, sont présents par vidéoconférence Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, Messieurs les conseillers Éric Bissonnette, François Cusson, Raphael Delacombaz, Bernard Guilbault, Pierre-Marc Parent siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Gravel présent par vidéoconférence et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

M. Pierre Bell, Directeur général, est aussi présent par vidéoconférence et note les minutes.

Également deux (2) citoyens assistent à la séance.

CETTE SÉANCE SE TIENT PAR TÉLÉCONFÉRENCE ET VIDEOCONFÉRENCE.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION
RÉSOLUTION 208-11-2021**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Bernard Guilbault.

Et RÉSOLU QUE la session soit ouverte à 20h10 par le président du Conseil

ADOPTÉE à l'unanimité

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR avec modification
RÉSOLUTION 209-11-2021**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;

Et RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
 - 3.1 Dépôt de l'état de la situation financière au 31 octobre 2021
- 4. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 4.1 Demande agrandissement (PIIA) – Lot 6 420 /39
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Dépôt de l'état de la situation financière au 31 octobre 2021**
La direction générale dépose l'état de la situation financière au 31 octobre 2021

4. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

- 4.1 Demande agrandissement (PIIA) – Lot 6 420 /39**
RÉSOLUTION 210-11-2021

CONSIDÉRANT la demande d'agrandissement et de rénovation du 39 Thibault Sud;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU du 25 octobre 2021;

CONSIDÉRANT la que la majorité des recommandations du CCU ont été adressé;

CONSIDÉRANT la présentation au conseil du propriétaire le 23 novembre 2021;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Guilbault;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Raphael Delacombaz.

ET RÉSOLU de remettre la demande au CCU pour étude le 29 novembre 2021, avec les conditions suivantes :

- La fenêtre du bureau soit à la verticale et non horizontale;
- Garder la verrière entre l'ancienne partie et la nouvelle partie.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE SÉANCE

RÉSOLUTION 211-11-2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Cusson,
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre-Marc Parent

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20H15

ADOPTÉE à l'unanimité

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

RATIFICATION.

Pierre Bell
Directeur général

Guy Gravel
Maire

Je, _____ Maire de la Municipalité d'Abercorn, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.